

Dispositif d'aide au développement d'un fonds durable en librairie

Année 2009

FICHE TECHNIQUE

OBJECTIF :

Aider le libraire à enrichir son offre culturelle et à développer son stock en ouvrages dits de fonds (publiés depuis plus d'un an, date de 1^{ère} édition) ou à rotation lente, plus spécifiquement dans les domaines de la littérature générale et la jeunesse.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ :

L'aide est destinée en priorité aux librairies :

- de Rhône-Alpes répondant aux critères de professionnalisme définis dans la charte de qualité de la librairie indépendante en Rhône-Alpes, enregistrées sous les codes NAF « librairie 524 R et librairie spécialisée 524 Z » ou 47.61.Z « commerce de détail de livres de toute nature » selon la nouvelle nomenclature au 1^{er} janvier 2008, librairies indépendantes dont le siège social et administratif est situé en Rhône-Alpes
- dont :
 - la vitrine expose et valorise une offre culturelle large et diversifiée,
 - le chiffre d'affaires « livres neufs » représente au moins 45 % du chiffre d'affaires total,
 - la surface commerciale réservée aux livres est inférieure à 350 m².
- La librairie doit justifier d'un minimum de 12 mois d'activité réelle (certifiée par les comptes du premier exercice clos).
- Les responsables des librairies devront être :
 - expérimentés et/ou formés, ou à défaut s'assurer les compétences d'un libraire professionnel au sein de leur équipe,
 - actionnaires majoritaires, propriétaires, copropriétaires ou gérants de la structure.
- Les librairies associatives pourront également bénéficier de ces mesures

DÉPENSES ÉLIGIBLES : l'achat d'ouvrages répondant exclusivement aux critères suivants :

- en langue française
- publiés depuis plus d'un an (date de première édition)
- dans les domaines suivants :
 - Littérature générale (française et étrangère) : romans, poésie, théâtre, récits, contes, policiers
 - Littérature jeunesse : albums, romans, contes (à l'exclusion des BD et ouvrages documentaires, encyclopédies...).

En sont exclus : les manuels scolaires, les manuels d'enseignement, les essais, les dictionnaires, les ouvrages de critique ou d'histoire littéraire, les encyclopédies.

- Minimum total d'achat : 1 600 € HT
- Maximum d'achat par éditeur : 20 % du montant total
- Maximum de 3 exemplaires d'un même ouvrage
- Nombre de titres minimum : 50.

Une attention particulière sera portée sur les projets incluant des éditeurs régionaux.

Pour les librairies d'éditeur : les ouvrages que vous publiez ne devront pas représenter plus de 10 % du montant total de la commande.

Les supports « audio » (« livres lus ») relatifs aux deux domaines précédemment cités ne sont pas exclus.

La demande de subvention ne peut porter sur des investissements déjà réalisés.

MONTANT DE LA SUBVENTION :

La subvention de la région sera forfaitaire et calculée sur la base du coût global de l'opération (selon devis fournis). Elle ne pourra pas dépasser 50 % de ces coûts et sera plafonnée à 5 000 € (montant d'achat HT).

COMPOSITION DU DOSSIER :

- Une lettre argumentée de demande de subvention signée par le gérant ou le représentant légal de librairie à l'attention du Président du Conseil régional de Rhône-Alpes présentant l'assortiment actuel (éditeurs, domaines etc.) et expliquant les axes de développement envisagés
- La liste des titres des ouvrages de fonds composant l'assortiment à développer accompagnée des devis (ou factures pro-forma)
- Le formulaire de demande de subvention dûment complété et signé
- Le budget prévisionnel équilibré de l'opération, faisant apparaître la subvention demandée (suivant modèle).
- Bilan et compte de résultat détaillés du dernier exercice comptable
- Un extrait Kbis.
- Un RIB ou un RIP.

MODALITÉS :

Deux exemplaires de ces documents sont à envoyer à :

Arald
Elisabeth Mandallaz
1, rue Jean Jaurès
74 000 Annecy

Un exemplaire de ces documents est à envoyer à :

Région Rhône-Alpes
Direction de la Culture
Geneviève Villard
79, route de Paris - BP 19
69751 Charbonnières-les-Bains cedex

Renseignements : Arald, Elisabeth Mandallaz, tél. 04 50 51 64 63 ou : e.mandallaz@arald.org

**Dispositif d'aide au développement d'un fonds
durable en librairie
Année 2009**

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

[cf. Fiche technique]

IDENTIFICATION ET TYPOLOGIE DE LA LIBRAIRIE

LIBRAIRIE _____

Adresse _____

Tél. _____ **Fax** _____

Mél. _____ **Site** _____

Code NAF _____

N° SIRET _____

Statut juridique _____

Date de création ou de reprise de la librairie _____

Représentant légal de la librairie _____

Responsable de la librairie ou du projet (si différent du représentant légal) _____

Typologie de commerce

Librairie

Librairie générale

Librairie-papeterie

Librairie spécialisée, préciser la spécialité :

Librairie-presse

Librairie-papeterie-presse

Librairie de neuf et d'occasion

Surface commerciale total en m² _____

Surface commerciale réservée aux livres en m² _____

Nombre de références « livres » _____

Part des ouvrages de fonds (publiés depuis plus d'un an) dans le stock « livres » total
en % _____

Effectif, formation et expérience professionnelles

Statut du responsable de la librairie : _____

Effectif total en équivalent temps plein annualisé _____

Effectif affecté à la vente de livres en équivalent temps plein annualisé _____

Expérience et formation du représentant légal _____

Expérience et formation du responsable de la librairie ou du projet _____

DONNÉES ÉCONOMIQUES

Montant du capital social _____

Structure du capital social (Nom des principaux actionnaires et pourcentage du capital
détenu par chacun)

Date du dernier exercice comptable _____

Chiffre d'affaires total _____ €

Chiffre d'affaires « livres neufs» _____ €

Chiffre d'affaires « livres d'occasion » _____ €

Part des ventes aux particuliers dans le chiffre d'affaires « livres » _____ %

Part des ventes à terme dans le chiffres d'affaires « livres » _____ %

Dispositif d'aide au développement d'un fonds durable en librairie

Année 2009

En tête de la librairie
Coordonnées

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

CHARGES (en euros HT)		PRODUITS (en euros HT)	
Ouvrages à acquérir pour développer le fonds de la librairie (montant total en prix d'achat) par éditeur : - - - - - <i>Selon devis <u>ci-joints</u></i>		<u>Fonds propres</u> (apport personnel ou capital social) <u>Emprunts</u> <u>Subvention dispositif d'aide au fonds durable</u>	
TOTAL		TOTAL	

Je soussigné

agissant en qualité de représentant légal de la librairie _____

certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent dossier et atteste avoir pris connaissance de mes obligations en cas d'obtention d'une subvention.

Fait à

Signature et cachet de la librairie

Le